

COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE
Conseil Municipal du 15 JUILLET 2021 à 18h00
Compte-rendu

Présents : Martine BENET-BAGREAU, Jean-Louis CABRIGNAC, Pierre SORET, Françoise RAIBAUT, Odette DAMON, Bertrand DELPEUCH, Simonne MOREAU.

Secrétaire de séance : Simonne MOREAU

Sur convocation envoyée le 9 juillet 2021

Approbation du dernier compte rendu

Compte Rendu du Conseil Municipal du 17 juin 2021 est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé aux habitants.

DELIBERATIONS

1. Renouvellement de l'adhésion aux Gîtes de France pour 2022

Madame le maire propose de renouveler l'adhésion aux Gîtes de France pour un coût de 300 euros par gîte, soit 600 euros pour les deux gîtes. Ce renouvellement est approuvé à l'unanimité étant donné que pratiquement toutes les réservations émanent de la centrale des gîtes de France.

2. Secrétariat de mairie.

Odile Lacroix, en arrêt maladie depuis le 31 mars reprend son poste au secrétariat en mi temps thérapeutique à compter du 1 août 2021, soit 7.5h par semaine.

Elle sera en binôme avec Floriane, sa remplaçante, jusqu'au 30 septembre.

3. Achat de panneaux pour le parking de délestage situé au Bouge :

Il est prévu d'installer pour la haute saison, deux panneaux pour indiquer le parking de délestage du Bouge.

L'un installé à la sortie d'Espagnac en face du pont, sur le côté droit de la RD41 qui indique « parking à 150m » et l'autre au niveau du parking.

Le coût des deux panneaux, fourniture et pose, s'élèvent à 292.97€.

4. Eglise Ste Eulalie : rencontre avec l'architecte Gaëlle Duchène

L'architecte est venue faire le point sur les travaux à engager pour la restauration de l'église de Ste Eulalie. La restauration se fera par lots :

Des travaux d'assainissement des maçonneries sont prévus dans le cimetière. Les fouilles archéologiques préalables à ces travaux sont prévues en septembre.

La restauration du plafond qui permettrait l'accès aux chauves souris dans la partie haute de l'église.

La restauration de la porte d'entrée et du sol de la sacristie qui sera réalisé en terre cuite sur un lit de sable.

Pour tous ces travaux, un appel d'offre sera lancé en mars 2022, pour recruter les entreprises.

Une évaluation sera faite pour restaurer le mobilier de l'église. Cette évaluation sera demandée à l'entreprise INTUITO d'Albi.

5. Gîte d'étape

Sabrina, Caroline, Guy sont en charge de la gestion des gîtes. Ils ont mis en place une organisation qui sera suivie avec les élus tout au long de la saison.

6. Association Foncière Pastorale

La commune étant propriétaire d'une centaine d'hectares, il est important qu'elle soit représentée au sein de l'Association Foncière Pastorale. Françoise RAIBAUT est ainsi désignée pour y représenter la commune.

Fabrice et Elise, les éleveurs de brebis, souhaitent revenir l'année prochaine avec, cette fois, 600 brebis. Dates prévues du 10 janvier au 12 mars.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Inscription de deux nouveaux enfants d'Espagnac à l'école d'Assier.

La mairie d'Assier demande à la commune l'autorisation de scolariser Emile et Margaux Rochefort.

Dans un premier temps le conseil envisage de refuser l'autorisation d'inscrire ces enfants dans une autre école que celle du RPI.

Après de longs échanges sur l'importance de préserver notre RPI, et face au choix argumenté de la famille de scolariser ses enfants à Assier, le conseil décide qu'un courrier sera envoyé pour autoriser exceptionnellement l'inscription des deux enfants à la mairie d'Assier à condition que les frais de scolarité soient équivalents à notre RPI soit 1 118 euros (au lieu de 1400 € demandés).

- Balade du prieuré d'Espagnac.

Suite à la réédition du guide des randonnées du Grand Figeac, nous devons informer l'office du tourisme de la modification à faire sur le trajet de la balade du prieuré. Cette modification tient compte d'un petit chemin de terre qui évitera 200 à 300 mètres de goudron.

Une carte avec la modification matérialisée sera envoyée par mail.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 20h.

Prochain conseil municipal : 2 septembre 2021